



Extrait du registre aux délibérations du conseil communal de Feulen

Séance publique du 3 juillet 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 26 juin 2025

Date de la convocation des conseillers : 26 juin 2025

Présents: F. Mergen, bourgmestre, A. Hansen, F. Schank, échevins ;
L. Bernard, R. Etgen, M. Goethals, T. Kohn, L. Stockreiser-Heinen, C. Wilmes, conseillers;
E. Krier, secrétaire communal

Excusés: /

Point de l'ordre du jour: 9

Objet : Introduction d'une caution pour les badges/clés permettant l'accès aux différents bâtiments communaux

Le conseil communal,

Vu la loi modifiée du 13 décembre 1988 ;

Considérant que l'introduction d'une caution pour les badges/clés est nécessaire suite aux grands nombres de pertes de clés/badges permettant l'accès aux bâtiments communaux ;

Entendu les explications du collège des bourgmestre et échevins ;

Après avoir délibéré conformément à la loi, décide à l'unanimité des voix des membres présents, d'exiger une caution pour l'obtention d'un badge/clé permettant l'accès aux différents bâtiments communaux, conformément au tableau ci-après :

Désignation de la taxe	Montant de la taxe
Caution pour l'obtention d'un badge permettant l'accès aux différents bâtiments communaux	50 €
Caution pour l'obtention d'une clé permettant l'accès aux différents bâtiment communaux	50 €

Ainsi décidé en séance, date que dessus.

- suivent les signatures -

Pour expédition conforme.
Niederfeulen, le 7 juillet 2025
Le bourgmestre, Le secrétaire,